

# **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SPE /CIPM-SCDP/2024 DU 08 NOVEMBRE 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) NOUVEAU BATIMENT R+3 : ACQUISITION DE CERTAINS EQUIPEMENTS TECHNIQUES (GES) AU SIEGE DE LA SCDP A DOUALA.**

## **1.0bjet**

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie de ses employés, le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) relatif aux travaux de construction d'un (01) nouveau bâtiment R+3 : acquisition de certains équipements techniques (GES) au siège de la SCDP à douala, notamment un (01) groupe électrogène de 165KVA et un (01) onduleur de 40KVA.

## **2.Consistance des prestations**

Les Prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches décrites conformément au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du Dossier d'Appel d'Offres

### **3.Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **FCFA soixante-dix-neuf millions neuf cent mille francs (79 900 000) Toutes Taxes Comprises TTC.**

### **4.Allotissement**

Les prestations objet du présent Marché sont constituées d'**un (01) lot.**

### **5.Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

### **6.Financement**

Les Prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2024, sur les ligne d'imputation budgétaire INASG0024.

### **7.Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés sise au premier étage du Centre Médico-social de la SCDP, Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou +(237) 696 85 40 15/ 670 11 24 83, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

Ledit Dossier d'Appel d'Offres peut également être consulté sur le site internet de l'ARMP : [www.arpmp.cm](http://www.arpmp.cm), ou au niveau de la plateforme COLEPS du MINMAP.

### **8.Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au

premier étage du Centre médico-social de la SCDP B.P : 2271  
Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou +(237) 696 85 40 15/  
670 11 24 83 Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du  
présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'un reçu  
de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille  
(50 000) francs FCFA** payable dans le  
compte **N° 3359880001-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-  
ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de  
Régions et des villes de Limbe et Dschang.

## **9. Remises des offres**

Chaque offre , rédigée en français ou en anglais en sept (07)  
exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marquées  
comme telles et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel  
d'Offres, devra être déposée sous pli fermé ne comportant  
aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre  
décharge au plus tard le **28 NOVEMBRE 2024, à 11 heure** , heure  
locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP sise au  
premier étage du centre médico-social de la SCDP) B.P : 2271  
Tél (+237) 233 40 54 45 Poste 12060 ou +(237) 696 85 40 15/  
670 11 24 83 avec la mention:

**« N°021/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SPE/CIPM-SCDP/2024 DU 08 NOVEMBRE  
2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) NOUVEAU  
BATIMENT R+3 : ACQUISITION DE CERTAINS EQUIPEMENTS TECHNIQUES  
(GES) AU SIEGE DE LA SCDP A DOUALA».**

**« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

## **10. Délai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour  
l'exécution des prestations est de **huit (08) mois.**

## **11. Cautionnement Provisoire**

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses  
pièces administratives, une caution de soumission établie par

une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de **deux millions trois cent mille francs (2 300 000) FCFA.**

## **12.Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les différentes pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Tout dossier administratif incomplet, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, sera déclaré non-conforme. Par conséquent, un délai de quarante-huit (48) heures sera accordé au(x) soumissionnaire (s) à l'effet de produire la (les) pièce (s) concernée(s).

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme agréé par le Ministère en charge des Finances entraînera un rejet pur et simple de l'offre.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le cadre du présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

## **13.Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un (01) seul temps et aura lieu le **28 NOVEMBRE 2024, à 12 heure** locale par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) au Siège de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

## **14. Critères d'évaluation**

### **1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels.

Il s'agit notamment :

#### **v Dossier administratif**

- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Absence de la Caution de soumission dans les plis à l'ouverture des offres ;
- Pièce administrative absente ou non conforme à l'ouverture des Offres et non régularisée dans le délai accordé par la Commission à cet effet ;
- Autorisation spécifique ou agrément (le cas échéant) ;
- Soumissionnaire non assujetti au Régime d'Imposition du Réel.

#### **v Offre technique**

- Non-obtention d'au moins 80 % des critères essentiels, soit la non-validation de quatre (04) critères essentiels sur cinq (05) sur la base d'une évaluation binaire ;
- Absence de preuve de la capacité financière.

#### **v Offre financière**

- Non-conformité de chacune des pièces suivantes aux modèles prescrits par le DAO :

- Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
  - Devis Quantitatif et Estimatif (DQE).
- o Absence de la lettre de soumission financière signée et timbrée ;
- o Absence d'un prix unitaire quantifié.

## **2 Critères essentiels**

L'évaluation des offres sera binaire (Oui/Non) et se fera sur la base des critères suivants :

<b>REFERENCES DE L'ENTREPRISE</b>	OUI/NON
<b>MOYENS MATERIELS</b>	OUI/NON
<b>MOYENS HUMAINS</b>	OUI/NON
<b>METHODOLOGIE ET PLANNING D'EXECUTION DES PRESTATIONS</b>	OUI/NON
<b>PREUVE DE LA CAPACITE FINANCIERE ET D'ACCEPTATION DES CONDITIONS DU MARCHE.</b>	OUI/NON

## **15. Attribution**

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

## **16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

## **17. Renseignements Complémentaires**

Une (01) visite des sites est nécessaire à chaque candidat dès

la publication du présent Appel d'Offres. A la diligence de l'Ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par chaque Responsable de site concerné.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Cellule des Marchés, sise au premier étage du centre médico-social de la SCDP à Douala : Téléphone (+237) 233 40 54 45 (poste 12060) ou +(237) 696 85 40 15/ 670 11 24 83.

Les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Technique: Tél (+237) 698 24 50 36 ou 677 74 98 76.

Pour toute dénonciation de pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité des Marchés (MINMAP) (SMS ou appel) au numéro : (+237) 673 20 57 25/ (+237) 699 37 07 48, l'ARMP au numéro (+237) 694 20 67 89 ou la Commission de Lutte Contre la Corruption (CLCC) de la SCDP au numéro gratuit : (+237) 677 00 02 22/ (+237) 677 53 77 53.

DOUALA Le 08-11-2024  
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL  
MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE